

## **COMMUNIQUÉ**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

### **Séance du conseil municipal du 8 mars 2021**

**COATICOOK, le 8 mars 2021** – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

#### **Informations générales sur les travaux de la Ville**

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Les employés de la division voirie s'affairent toujours au déneigement. La réparation des nids de poule est débutée quand la température le permet. Des travaux préparatoires à la période de dégel sont en cours ;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook poursuivent les réparations à la centrale Belding. Des travaux sont en cours pour la préparation des crues printanières ;
- Division des infrastructures, le personnel procède à la préparation de la saison estivale ainsi qu'au déneigement ;
- Division parcs, bâtiments et espaces verts, les équipes s'affairent à l'arrosage des patinoires extérieures et de l'anneau de glace. Des travaux sont en cours pour la saison estivale comme l'entretien des bancs de parcs et des tables de pique-nique.

#### **Urbanisme et environnement**

##### Autorisation de délivrer le permis - Projet porcin de Comporc

Comporc Inc. a déposé une demande de permis en vue d'augmenter la production annuelle de phosphore d'un élevage porcin et d'agrandir son bâtiment situé au 880, rue de Verchère à Coaticook. Ce projet respecte les dispositions du Règlement sur les exploitations agricoles (c. Q-2, r. 26) et a obtenu un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en date du 24 septembre 2020. Le projet respecte les dispositions du Règlement de zonage 6-1(2002) de la Ville de Coaticook ainsi que

le Règlement 7-005 (2017), Règlement de contrôle intérimaire (RCI) de la MRC de Coaticook. Ce projet d'élevage porcin a fait l'objet d'une consultation écrite en vertu de l'arrêté no 2020-074 du ministère de la Santé et des Services sociaux. La Ville de Coaticook a reçu une demande d'information d'une citoyenne et cette demande a été enregistrée dans le rapport de la consultation.

Comporc Inc propose d'installer un toit sur l'ouvrage d'entreposage des lisiers, de maintenir une bonne gestion de ses lisiers et d'assurer une coexistence harmonieuse des élevages porcins et des utilisations non agricoles tout en favorisant le développement de ces élevages. Le conseil municipal a donc résolu d'adopter le rapport de la consultation écrite de la commission.

## **Communication, culture et tourisme**

### Octroi d'une aide financière de 500 \$ au Centre d'action bénévole

Le Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook a présenté une demande d'aide financière pour la publication d'un cahier spécial dans le journal local du mercredi 21 avril. Malgré la pandémie, l'organisme veut souligner l'apport des bénévoles à notre communauté. Pour le conseil municipal, il est très important de souligner le travail des nombreux bénévoles. Les élus ont donc accepté de remettre un montant de 500 \$ au Centre d'action bénévole pour supporter la publication d'un cahier spécial afin de souligner l'apport des bénévoles.

La Semaine de l'action bénévole se déroulera du 18 au 24 avril prochain.

## **Loisirs**

### Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme l'Initiative canadienne pour des communautés en santé

Un nouveau programme de financement est actuellement en vigueur pour aider les collectivités à créer et à adapter les espaces publics afin de répondre aux nouvelles réalités de la COVID-19. Les trois axes qui sont ciblés par ce programme sont les espaces publics sécuritaires et vivants, l'amélioration des options en matière de mobilité et les solutions numériques. Le conseil municipal souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre de ce programme pour la revitalisation du Parc Chartier.

## **Services extérieurs**

### Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Stations de nettoyage d'embarcations 2021--2022

Dans le cadre du Plan de développement de la pêche au saumon et de la pêche sportive au Québec 2017-2022, le Ministère présente, pour l'année financière 2021-2022, le programme « Stations de nettoyage d'embarcations ». Ce dernier permet de contribuer à la lutte contre les espèces aquatiques envahissantes (EAE) et les organismes pathogènes de la faune aquatique en encourageant l'implantation ou la réfection de stations de nettoyage d'embarcations. Puisque le programme est avantageux et qu'il permet de protéger le lac Lyster en ayant une meilleure station de lavage des bateaux, les élus ont résolu de déposer une demande d'aide financière dans le cadre de ce programme.

#### Réquisition pour l'achat de modules de jeux au parc McAuley

La vente des terrains dans le développement McAuley va très bien. Dans la planification initiale du développement, il était prévu de faire un parc de quartier. Il sera fait au cours de l'été 2021. Les élus ont donc accepté l'offre de la compagnie Jambette pour des modules de jeux au montant de 22 999.98 \$.

### **Administration et conseil**

#### Nomination maire suppléant (double mandat)

Tous les quatre mois, le conseil municipal procède à la nomination d'un maire suppléant pour remplacer le maire Madore selon les besoins. Monsieur Gaétan Labelle est nommé maire suppléant pour les quatre prochains mois à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021 et il est désigné comme maire suppléant à titre de substitut pour siéger à la MRC de Coaticook en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de vacances de son poste.